

Vivre avec un handicap : favoriser l'autonomie dans le logement

Autor(en): **Sfar, Doris**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **92 (2020)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-906265>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR EN SAVOIR PLUS:

- Colloque 3.12.2019: Personnes handicapées et logement: favoriser l'autonomie
<https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/bfeh/themes-de-l-egalite/selbstbestimmtes-leben/themenschwerpunkt--selbstbestimmtes-leben-/fachtagung-3-12-2019--selbstbestimmtes-wohnen-fuer-menschen-mit-.html>

Département fédéral de l'intérieur > BFEH > Thèmes de l'égalité > Autonomie > Thème prioritaire «Autonomie» > Colloque 3.12.2019: Personnes handicapées et logement: favoriser l'autonomie

- Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées
https://www.edi.admin.ch/dam/edi/fr/dokumente/internationales/amtliches/uno-konvention.pdf.download.pdf/convention_de_l_onu.pdf

- Rapport du Conseil fédéral sur la politique en faveur des personnes handicapées
<https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/52346.pdf>

- Laboratoire expérimental Morenal-Bellinzone: repositionnement d'un quartier
<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-et-amenagement-du-territoire/programmes-et-projets/projets-modeles-pour-un-developpement-territorial-durable/projets-modeles-pour-un-developpement-territorial-durable-2014-2018-2018--repositionnement-dun-quartier.html>
www.are.admin.ch > Projets-modèles pour un développement territorial durable > Projets-modèles 2014-2018 > Créer une offre de logements suffisante et adaptée aux besoins >

- Conception de bâtiments d'habitation adaptés aux personnes âgées. Aide-mémoire
https://www.bwo.admin.ch/dam/bwo/fr/dokumente/05_Wohnraumfoerderung/51_WFG/informationsblatt/gestaltung_von_altersgerechtenwohnbauten.pdf.download.pdf/conception_de_batimentsdhabitationadaptesauxpersonnesagees.pdf
www.ofl.admin.ch > Aide au logement > Aides fédérales depuis 2003 (LOG) > Encouragement indirect à la construction de logements d'utilité publique

matière, les animateurs ont présenté le cas du lotissement Morenal (Monte Carasso, Bellinzone), datant des années 1990, où un propriétaire foncier a adapté l'offre de logement et mis sur le marché, à prix abordable, une quarantaine d'appartements adaptés aux besoins spécifiques de ce groupe de population. Ce nombre correspond à la moitié des logements. Pour ce faire, il a agi en partenariat avec les organismes régionaux d'aide aux personnes âgées et handicapées ainsi qu'avec les autorités communales et cantonales. Outre ces logements dépourvus de barrières, le lotissement en question propose diverses prestations de soutien aux habitants les plus fragiles: un custode sociale (concierge social), des services personnalisés, de l'animation socioculturelle ainsi que des espaces polyvalents à usage partagé.

Elargir les marges de manœuvre des acteurs

Pour structurer les échanges suivant cette introduction, les animateurs ont proposé

quatre dimensions jugées déterminantes par rapport à l'autonomie dans l'habitat (voir Illustration «mind map»): (1) l'offre de logement avec ses caractéristiques constructives, (2) l'accès à des offres de logement adaptées, le voisinage et la vie dans le parc de logements existant, (3) les prestations en connexion avec le logement ainsi que (4) les marges de manœuvre, existantes ou à créer, notamment en regard des acteurs de l'immobilier et des pouvoirs publics. Les échanges avec les participants ont débouché sur les trois constats suivants:

(A) Les aspects relatifs aux possibilités d'action et au voisinage sont jugés primordiaux et particulièrement pertinents pour aborder les conditions de logement des personnes handicapées. L'économie immobilière joue un rôle central à cet égard; elle doit être associée aux efforts allant dans ce sens, ceci en tenant compte de ses intérêts financiers et en laissant de la place pour les approches entrepreneuriales. Les propriétaires et les bailleurs sont des partenaires importants, non

seulement pour adapter les logements par des mesures de construction, mais aussi pour rendre possibles des services et des offres de soutien ainsi que pour fournir les infrastructures y afférentes.

(B) Les besoins des personnes souffrant de déficiences cognitives ne sont guère pris en compte. Ces personnes ont de la difficulté à s'orienter et agir efficacement sur le marché du logement. Elles manquent d'informations adaptées à leur niveau de compréhension et, de ce fait, sont dépassées par le processus de location. Les propriétaires ont de nombreux préjugés envers ces personnes et, en raison de diverses craintes, renoncent à conclure un bail avec elles.

(3) La norme SIA 500 «Bâtiments sans obstacles» est payante et beaucoup trop coûteuse. Elle devrait être mise à disposition gratuitement afin que les personnes concernées puissent elles aussi bénéficier de son contenu.

Rôles à jouer par les coopératives de logement

A l'issue du colloque et après présentation des conclusions des différents groupes de travail, force est de constater que malgré les progrès réalisés en matière d'offre de logement, tant en termes de quantité que de diversité de logements, celle-ci reste insuffisante et lacunaire. Lorsqu'elle satisfait aux besoins spécifiques des personnes avec handicap, elle reste pourtant souvent inaccessible à ce groupe pour des raisons de coûts: les loyers demandés dépassent ses possibilités financières.

Les coopératives ont un rôle à jouer, car comparé à la majorité des bailleurs, leurs bâtiments présentent – grâce aux exigences du SEL – les qualités structurelles minimales requises. De plus, leur offre répond aux prérequis en matière d'intégration sociale car elle intègre très souvent la solidarité entre habitants et promeut la mixité des habitants. Et du fait des loyers basés sur les coûts, elle est avantageuse du point de vue de l'accessibilité financière. ■



Miele

Nous nous soucions à la fois des valeurs extérieures et intérieures

Les Petits Géants pour immeubles locatifs sont fabriqués avec des matériaux soigneusement sélectionnés. Des châssis robustes en acier, des cuves en inox, des poids en fonte grise et des systèmes de commande fabriqués dans notre propre usine d'électronique garantissent une longue durée de vie. À l'extérieur, le design, les portes en acier chromé et un émaillage direct unique garantissent un bel aspect pendant des années.

Miele. Immer Besser.



≡ SABAG ≡

Aménagement intérieur



Votre garantie, notre engagement

Conçue, livrée, posée en 10 jours

Chez SABAG Romandie, ce sont nos collaborateurs et notre savoir-faire dans l'agencement de cuisines qui nous permettent d'être si réactifs! Grâce à son expertise, SABAG propose des solutions attractives, innovantes, et respectueuses de l'environnement. Nos capacités de production et de stockage nous permettent de livrer certains modèles de cuisine en 10 jours seulement, tout en vous offrant un service personnalisé! Notre engagement vous donne la garantie de faire le bon choix!



SABAG Romandie SA romandie@sabag.ch

Rue de Lyon 109-111
Route d'Oulteret 1
Avenue d'Ouchy 27

1203 Genève
1260 Nyon
1006 Lausanne

T +41 (0)22 322 00 20
T +41 (0)22 994 77 40
T +41 (0)21 612 61 00

sabag.ch